

**70^{ème} Commémoration
des Fusillés de
Châteaubriant
le 23 octobre**

Le 22 octobre 1941, 27 résistants sont fusillés à Châteaubriant en représailles de la mort d'un officier nazi. La majorité des fusillés sont des prisonniers syndicalistes et politiques, engagés dans les batailles pour les libertés et la dignité humaine.

Ils ont donné leur vie pour un idéal qui anime aujourd'hui encore les luttes en France et dans le monde : vivre dans un pays libre, gagner l'égalité des peuples et la paix dans le monde, conquérir des réponses sociales de haut niveau pour tous.

Dans la période actuelle, rappelons autour de nous, pour que nos camarades ne soient pas morts pour rien, que c'est par le soulèvement populaire que les dictatures politiques et diktats financiers pourront reculer et disparaître, que c'est par la mobilisation des salariés que nous pourrons peser sur les choix politiques pour conserver nos acquis sociaux et en conquérir de nouveaux.

Dans ce contexte, soyons nombreux à la 70^{ème} Commémoration des Fusillés de Châteaubriant et soyons dignes de tous les résistants, fusillés, déportés, internés.

Bernard THIBAULT interviendra lors de cet hommage.



RDV à 13h45 au rond point Fernand Grenier pour le départ du défilé ou directement dans la carrière.

Renseignements dans les unions départementales ou unions locales pour des déplacements collectifs.

Sommaire

Couverture
Châteaubriant

Edito 2

Communiqué 11 octobre 2011
Stage ISSTO sur le dialogue
social en territoire3

Conférence régionale 4-5

Tract "Ça suffit !"6-7

Les 10 exigences
de la CGT 8-9

Initiatives estivales
Tour de France
Saisonniers10-11

Mandatés : CARSAT
CTR - CA régional URSSAF
POLE EMPLOI12



CR CGT des Pays de la Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
Tél. 02 41 20 03 21
Fax 02 41 20 01 22

email : cgtpaysdelaloire@wanadoo.fr
<http://cgt-paysdelaloire.org>

- Prix : 0,15 €
- CPPAP n° 0115 S 06274

• Directrice de publication :
Francine DESNOS

• Conception et impression :
Impimerie CGT - Nantes 44

- Routage : Indus MD

Edito

Notre pays ne souffre pas de trop de dépenses mais de raréfaction des recettes.

Les annonces du Premier Ministre, fin août, ne nous ont pas surpris ; les mesures d'austérité vont être supportées, pour l'essentiel, par les salariés alors qu'un effort symbolique est demandé aux riches.

Les logiques financières, en marche depuis 25 ans, entraînent de plus en plus l'économie mondiale dans le mur. Et pourtant, les réunions politiques européennes qui se multiplient au gré des notes accordées par les agences de notation aux pays, débouchent invariablement sur les mêmes choix politiques qui ont conduit à la situation de crise financière, économique et sociale que nous connaissons.

Au nom de la réduction des dettes et déficits publics, les dirigeants européens n'ont que deux mots à la bouche : rigueur et austérité.

Alors qu'il faudrait stimuler la croissance et l'emploi, financer des investissements utiles à la satisfaction des besoins sociaux, rechercher de nouvelles recettes pour le budget de l'Etat, les mesures annoncées pour réduire de façon drastique le déficit public vont provoquer de nouvelles difficultés. Comme le réaffirme Josef NIMIEC, Secrétaire Général Adjoint de la CES, « ...l'austérité comme solution à la pression des marchés, ce n'est pas seulement mauvais pour les gens, c'est mauvais pour l'économie. C'est même le mécanisme qui est à l'origine de la crise d'aujourd'hui et qui risque de nous faire replonger dans une nouvelle crise... ».

Pour la CGT, il y a du bon et du mauvais endettement. Par exemple, l'endettement pour financer des investissements publics en matière d'éducation, d'infrastructures, de santé, de recherche et d'innovations, de politiques de formations et de qualifications n'est-il pas légitime et utile pour aujourd'hui et pour l'avenir ? A contrario, l'endettement à cause de la baisse des impôts ou de la prise en charge par l'Etat des exonérations de cotisations sociales patronales n'a en rien amélioré la situation économique et sociale de notre pays, bien au contraire !!

La dégradation des finances publiques s'explique d'abord par une dégradation considérable des recettes due à la crise et aux réformes engagées par ce Gouvernement (augmentation du chômage, baisse de la masse salariale, bouclier fiscal, défiscalisation des heures supplémentaires, exonérations de cotisations sociales...). Les moyens financiers existent pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat.

C'est ce que porte la CGT au travers de 10 exigences pour sortir de la crise. Mettons-les en débat au plus près des salariés afin de les traduire en revendications justes, précises et gagnables.

Portons-les dans le cadre de la préparation de la journée nationale d'action interprofessionnelle du 11 octobre et gagner l'intervention des salariés pour peser sur les choix des politiques et du patronat.

Francine DESNOS



COMMUNIQUÉ CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires

Le Gouvernement a annoncé le 24 août des mesures censées réduire « le déficit de la France ». Les organisations syndicales CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires en dénoncent le caractère injuste et inéquitable. La facture est principalement supportée par les salariés et les consommateurs. Le Gouvernement ne remet pas en cause les niches fiscales dont on sait qu'elles n'ont aucune efficacité économique et sociale. La contribution des plus hauts revenus reste symbolique et n'est pas de nature à réduire les inégalités.

Pour relancer la croissance, en respectant les impératifs de développement durable, réduire les inégalités et maîtriser les déficits, une politique visant une autre répartition des richesses et favorisant le développement économique et social est incontournable.

Cela suppose des réformes structurelles importantes comme une réforme globale de la fiscalité inté-

grant une plus grande progressivité, une politique industrielle coordonnée au niveau européen, des services publics de qualité.

Cela appelle aussi des mesures urgentes :

→ Abandonner la taxation des complémentaires santé ; supprimer les exonérations et la défiscalisation des heures supplémentaires ; conditionner toute aide publique à son efficacité sociale et économique, aux politiques sociales dans les entreprises.

→ Mettre en œuvre la taxe sur les transactions financières.

→ Faire de l'emploi, en particulier celui des jeunes, une priorité. Stopper les suppressions d'emplois dans la Fonction Publique.

→ Soutenir le pouvoir d'achat notamment des plus bas revenus et rouvrir les négociations salariales dans les entreprises et la Fonction Publique pour réduire les inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

Les organisations syndicales estiment indispensable l'intervention des salariés pour peser sur le Gouvernement, le patronat, les débats parlementaires en cours et à venir.

Elles décident d'une journée nationale d'action interprofessionnelle le **MARDI 11 OCTOBRE 2011**. Partout, le débat sur le contexte, les enjeux et les modalités (manifestations, rassemblements, arrêts de travail, etc.) est nécessaire pour construire cette journée. Les organisations se retrouveront le 15 septembre 2011.

Montreuil, le 1^{er} septembre 2011

DIALOGUE SOCIAL EN TERRITOIRE

**Stage organisé par l'ISSTO
à l'attention de la CGT
du 16 au 18 novembre 2011**

Campus de La Harpe – Université de Rennes 2

Au programme :

- **Le dialogue social territorial : définition, mise en perspective et enjeux.**
- **Les expériences de dialogue social territorial au prisme de la comparaison internationale.**
- **Initiatives territoriales en matière de développement économique et d'emploi en Bretagne.**



CONFÉRENCE RÉGIONALE

14 et 15 mars 2012 à Changé en Mayenne

La préparation de notre Conférence Régionale est lancée. Un groupe de travail composé de 8 camarades s'est mis en place pour animer une première phase de débats avec les Directions des unions départementales, les professions organisées sur le territoire régional, des syndicats, nos mandatés régionaux.



APERCU DE LA REGION



Population	3 538 033
Emploi	1 241 174
Dont domaine public	260 765
Retraités	794 891
Voix aux Elections Prud'homales	82 377
Nbre adhérents CGT	35 272
Actifs	26 423
Retraités	8 850
Nombre d'Etablissements (≥ 1 salarié)	98 191
Nombre de Bases CGT (régulant CoGéTise)	884

Notre Conférence Régionale se prépare dans un contexte :

- **de crise financière et économique** qui sert de prétexte au Gouvernement et au patronat pour accélérer des réformes rétrogrades et une remise en cause de notre modèle social qui ont pour conséquences l'accroissement des inégalités, l'aggravation des conditions de travail et de vie pour les salariés et leur famille ;
- **de remise en cause de l'intervention des politiques publiques** avec les réformes fiscales, la Réforme Générale des Poli-

tiques Publiques, la réforme des collectivités territoriales, qui entraînent remise en cause des services publics de proximité et de qualité et une mise en concurrence des territoires entre eux ;

- **de prise en compte des questions environnementales** qui impliquent des mutations dans les modes de production, les modes de vie ;

- **d'évolution démographique** en termes d'accroissement et de vieillissement de la population ;

- **de campagne présidentielle** dont les débuts se déroulent dans un climat de règlement de comptes

plutôt que sur les questions qui préoccupent les Français.

C'est dans ce contexte que se pose l'activité CGT en territoires avec des périmètres d'intervention en constante évolution. Elle se pose pour le Comité Régional mais aussi pour les UD et des UL.

Qu'il s'agisse des activités économiques, de la question des enjeux industriels et des services publics, du maintien et développement de l'emploi de qualité, de la santé, de la formation professionnelle, des transports et des grandes infrastructures, les orientations et décisions sont prises sur les territoires avec des impacts sur les conditions de travail et de vie des salariés.

Notre responsabilité syndicale est d'être présents partout où se prennent des décisions qui intéressent la vie des salariés, de porter partout nos propositions pour gagner sur



nos revendications ; c'est ce qui anime l'activité du Comité Régional.

La démarche de la CGT fondée sur contester, mobiliser, proposer, négocier, ne prend tout son sens qu'avec l'intervention des salariés ; c'est vrai aussi au niveau du Comité Régional. Force est de constater que trop de salariés sont en dehors de notre organisation. De plus, pour nos syndiqués et nombre de militants, l'activité du Comité Régional, la question des enjeux territoriaux semblent éloignées de leurs préoccupations.

Le 49^{ème} Congrès Confédéral nous rappelait : « *Les territoires sont l'objet d'enjeux structurant non seulement la vie des salariés mais aussi la place du travail dans notre société... Les territoires doivent donc s'affirmer comme des lieux essentiels de construction revendicative pour répondre à ces enjeux. Nous*

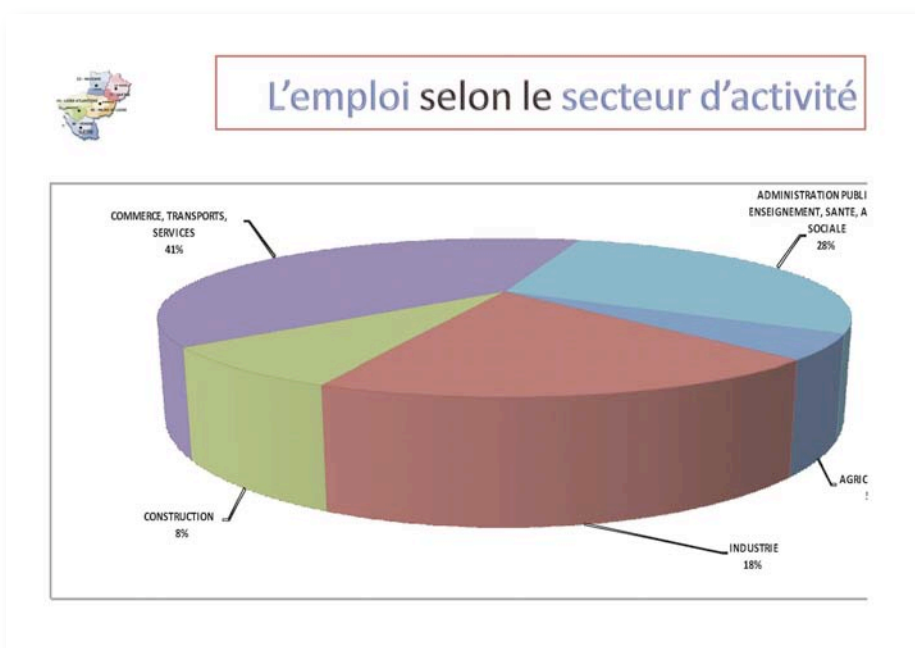
visons notre propre construction revendicative à partir des besoins des salariés et des retraités là où ils sont, en vue d'une conjugaison harmonieuse entre vie au travail et sociale. C'est à partir de cette démarche que nous entendons investir les nouveaux lieux d'intervention pour le syndicalisme afin d'y promouvoir une véritable démocratie sociale. C'est pourquoi le congrès considère qu'il convient de hausser et de redéfinir notre activité CGT interprofessionnelle dans les territoires. Cet objectif appelle une pleine implication des syndicats et une évolution du rôle et des missions des structures et organisations territoriales, en lien avec les organisations professionnelles. »

C'est, nous semble t-il, le fil conducteur de préparation de notre Conférence Régionale pour faire évoluer collectivement notre outil régional afin de le rendre plus efficace au regard des enjeux posés.

Nous voulons, dans la phase préparatoire, rencontrer le maximum de militants et syndiqués pour dégager des priorités revendicatives, améliorer le fonctionnement et l'organisation du Comité Régional au regard de ces priorités et mettre en débat à la conférence les propositions issues de la réflexion collective.

Pour résumer, il nous faut passer d'une activité CGT régionale à une activité CGT en région.

Francine DESNOS











TOUR DE FRANCE 2011

De Sarkozy au tour de France, pas de trêve estivale pour l'UD Sarthe

Le 28 Juin 2011, le Président de la République était présent en terre sarthoise et, plus précisément, dans le fief du Premier Ministre François FILLON à Sablé sur Sarthe. Dès la connaissance de ce déplacement, l'Union Départementale a sollicité l'ensemble de ses bases pour pendre l'initiative d'un rassemblement.

Ce jour là, plus de 200 camarades ont fait face à un mur de CRS et, bien entendu, n'ont pu approcher l'instigateur



d'une politique ultra libérale...

Pas surpris et encore moins abattus par cette absence d'écoute et de dialogue, à l'image de ce que nous avons connu l'année dernière lors du conflit sur les retraites, nous avons décidé de concentrer nos efforts et d'aller au contact du monde du travail, des retraités et des sans emploi, lors d'une fête sportive populaire... **LE TOUR DE FRANCE.** Le Mans, ville d'où partait la 2ème étape de

cette course légendaire le vendredi 8 Juillet, faisait partie de la cartographie du passage des coureurs.

Il s'agissait d'organiser une nouvelle initiative festive, conviviale, mais aussi avec une adresse au



contenu revendicatif au travers d'un départ fictif et de la tenue d'un stand avec barbecue. Près de 100 camarades aux couleurs de la CGT ont répondu présents à ce départ fictif de quatre kilomètres.

Très applaudi au passage par les spectateurs, ce « peloton revendicatif » s'est arrêté au stand festif tenu par une vingtaine de camarades, dont certains présents de la veille.

1.000 tracts portant sur les salaires, la protection sociale, les services publics ont été distribués aux abords de ce stand.

De nombreuses personnes de toutes catégories se sont approchées du stand, ce qui a été également un moment d'échange sur les propositions de la CGT.

Ces initiatives ont permis de préparer activement les perspectives d'actions de la rentrée avec les dates des 6 et 11 octobre.

SAISONNIERS 2011

Un travail de distribution des livrets avait été réalisé en amont lors des bourses de l'emploi (La Baule et Pornic) et par tractage dans les lycées.

Le 6 juillet, la caravane confédérale « travailleurs saisonniers » faisait escale en Loire-Atlantique. La CGT 44 avait tout naturellement choisi ce jour pour son initiative estivale en direction des travailleurs saisonniers.

En matinée, le dispositif s'est installé sur le remblai de la Baule, avec présence visible et convocation des médias sur site. En même temps, 20 camarades (UL Saint-Nazaire et autres militants du 44) sont partis à la rencontre des saisonniers pour leur donner le livret de leurs droits (qui présente aussi l'intérêt de se syndiquer CGT).

Pour le sud-Loire, le matin a été consacré au déploiement dans les campings, restaurants et commerces du territoire entre Saint-Brévin et Bourgneuf. Le camping du Fief à Saint-Brévin a bénéficié d'un traitement particulier de la CGT : depuis des années, les militants qui viennent porter de l'information syndicale aux saisonniers se font jeter et insulter par ce patron voyou qui est, en outre, le représentant de la profession HCR (Hôtellerie, Camping, Restauration) qui signe des chartes sur le dialogue social ! Cette interpellation s'est mal passée et en appelle d'autres. A suivre donc...

Puis le dispositif confédéral a rejoint les 25 camarades du sud-Loire (UL Paimboeuf, sud-Loire et militants du 44) à Pornic pour une présence visible et colorée avec distribution de tracts aux vacanciers (sur la problématique

saisonniers) mais aussi en direction des saisonniers eux-mêmes.

Pour ces deux temps forts, on peut noter une forte présence militante (45 camarades en dehors du dispositif confédéral), un bon accueil du public et, globalement, des employeurs.

Enfin et c'est inédit, une forte présence médiatique : Hit Ouest, NRJ, Radio Côte d'Amour, le journal de la Presqu'île, Ouest France, le Canard Social (qui a fait un bon reportage vidéo sur notre action :

<http://www.lecanardsocial.com/video.aspx?i=56>) et Presse Océan (qui fait néanmoins toujours plus de place dans ses pages à la CFDT qu'à la CGT !).

Le site confédéral de la CGT reprend également largement l'initiative de la CGT 44.

Caravane des saisonniers en Vendée

Pour la deuxième année consécutive, la Vendée participe activement à la «caravane des saisonniers».

Ainsi, dans notre région, en 2010 et tout au long de l'année, 53.000 emplois saisonniers ont été proposés. Ce chiffre atteste combien le niveau de précarité est important en région des Pays de la Loire et, plus particulièrement, dans notre département. Ces contrats précaires sont, qui plus est, à temps partiel et en moyenne moins bien rémunérés. Les 3/4 d'entre eux sont des postes peu qualifiés, d'employés ou d'ouvriers et près de la moitié sont rémunérés aux environs du SMIC horaire.

Face à cette situation, l'interprofessionnel à travers l'Union Départementale, les Unions Locales mais aussi le Comité Régional pour la dimension régionale de notre activité sont, sans conteste, les outils mis à disposition pour coordonner, impulser notre démarche revendicative et rassembler. C'est une nécessité pour le « TOUS ENSEMBLE », la construction du rapport de forces dont nous avons besoin et, plus particulièrement, dans ce contexte de réformes territoriales.

Il en va ainsi des salariés saisonniers pour lesquels nous devons construire ensemble des réponses, pour faire respecter leurs droits et obtenir à ce qu'ils aient un emploi stable, durable, permettant de vivre dignement tout en bénéficiant des mêmes droits individuels et collectifs que l'ensemble des salariés.

Que le travail saisonnier soit choisi ou contraint, qu'il dure une saison ou une carrière, les droits doivent être attachés à la personne. Ces droits doivent être progressifs, cumulables au fil de la carrière et transférables d'un employeur à l'autre.

La revendication de la CGT du Nouveau Statut du Travail salarié, actant la transférabilité des droits d'une entreprise à l'autre, d'une branche à l'autre, correspond aux besoins des salariés saisonniers.

Les données transmises par Pôle Emploi, lors de la réunion du Comité de Liaison de la Vendée le vendredi 8 juillet, confirment cette nécessité.

Ainsi, selon une enquête établie en 2011 sur les besoins en main d'oeuvre, il ressort qu'en Vendée une entreprise sur quatre a des projets

de recrutement, soit 22,3 % des entreprises vendéennes.

55,3% de ces 22,3 % d'intentions d'embauche sont des emplois saisonniers et notamment dans les domaines :

➤ **des services**, avec 62,1 % d'emplois saisonniers (aides-soignants, aides à domicile) sur 56 % de projets de recrutements,

➤ **de l'agriculture et des industries agro-alimentaires**, avec 54,9 % d'emplois saisonniers sur 17 % de projets de recrutement,

En effet, ce 7 juillet 2011, 35 camarades, issus de l'USR, du Collectif Jeunes, de l'UD, de Fleury-Michon, des Impôts, des Territoriaux, de l'Education Nationale, de l'Equipement, de Michelin, de la Samro, de Cougnaud, de la Sante et de l'Action Sociale, de la FAPT, d'Hutamaki, auxquels se sont joints des camarades de la caravane confédérale, ont battu le pavé bon pied, bon oeil, sur le remblai et dans les rues des Sables d'Olonne le matin, de Saint-Jean-de-Monts l'après-midi.

Le niveau de participation le confirme ; cette initiative militante, proposée par l'UD et le Collectif Jeunes, a été accueillie avec enthousiasme.

Le stand installé au coeur de la ville s'est monté sans encombre et, malgré une météo maussade, l'ambiance était au rendez-vous avec musique et ballons offerts aux enfants de 7 à 77 ans.

Le tract sur les salaires élaboré par le collectif « Pôle Revendicatif » de l'UD ainsi que le guide confédéral des droits des salariés saisonniers furent accueillis de manière réservée au départ, mais rapidement, l'étonnement a fait place à des échanges positifs, en particulier avec les jeunes.

Ces actions militantes de la CGT, au-delà du fait de rendre visible notre organisation syndicale, permettent surtout et avant tout de créer un contact avec les salariés saisonnier ; en atteste la démarche croissante de ces derniers auprès des structures de la CGT (UL, UD) pour obtenir

des informations ou revendiquer.

Dans les entreprises où la CGT est implantée, des salariés saisonniers sont régulièrement embauchés durant les vacances.

Nous sommes tous conscients des conditions de travail déplorables auxquelles sont confrontés ces salariés. Insistons sur l'urgence de les organiser et cela tout au long de l'année, dans nos entreprises, à la porte des Universités, des Lycées Professionnels et devant Pôle Emploi.

Pour L'Union Départementale CGT de Vendée
Béatrice RUAULT
(Secrétaire à la Vie Syndicale)



➤ **du commerce**, avec 63,8 % d'emplois saisonniers sur 16 % de projets de recrutement.

L'initiative impulsée par l'Union Départementale et le collectif jeunes en direction des salariés saisonniers, le jeudi 7 juillet, était à dimension régionale puisque coordonnée par le collectif régional saisonniers, mais aussi locale puisque relayée par l'Union Locale des Sables d'Olonne et enfin Confédérale avec la caravane des saisonniers qui parcourt le littoral atlantique.

Ce déploiement a permis d'impliquer l'ensemble de nos structures et de donner ainsi une dimension interprofessionnelle à notre démarche revendicative sur le territoire.

MANDATÉS